

Nouvelles pratiques de travail

— Aujourd'hui, on peut de plus en plus "télétravailler", c'est-à-dire travailler depuis son domicile ou dans un autre lieu proche, un ou plusieurs jours par semaine.

— Hors du domicile, les tiers-lieux sont des espaces de travail collaboratif qui permettent aux télétravailleurs de se regrouper dans des lieux de socialisation proches de leur domicile. Ils facilitent le partage, l'échange d'idées et la création de dynamiques de réseaux et de compétences, et proposent parfois l'accès à du matériel coûteux pour l'impression par exemple.

— Le télétravail réduit le nombre de déplacements et la portée de ceux-ci. À la maison, le télétravail facilite l'organisation de la vie de famille et des gardes d'enfant.

— On peut aussi utiliser la visioconférence, qui offre la possibilité de voir et de discuter avec un interlocuteur lointain grâce à internet et peut donc remplacer certains voyages professionnels coûteux en temps, en argent et en énergie.

POTENTIEL DE SOBRIÉTÉ

- ● ○ Économies d'énergie
- ● ○ Économie de ressources
- ● ○ Changement des imaginaires
- ● ○ Construction de la résilience

🏠 **ÇA EXISTE PRÈS DE CHEZ VOUS !**
Plus d'info: virage-energie-npdc.org